

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La Belgique continue à s'engager en faveur de la population de la République démocratique du Congo

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Didier Reynders et le Vice-Premier Ministre et Ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo sont intervenus à huis-clos devant la Commission des Relations extérieures de la Chambre pour exposer la politique belge à l'égard de la République démocratique du Congo (RDC)

Les ministres sont inquiets de la situation des droits de l'Homme en RDC et de l'insécurité dans plusieurs provinces du pays. Ils condamnent l'intervention des forces de l'ordre le 31 décembre et appellent à l'ouverture d'une enquête indépendante à cet égard, afin notamment d'établir les responsabilités individuelles. Ils sont convaincus que seules des élections crédibles offrent une issue, sachant que cela fait déjà plus d'un an qu'ont expiré les mandats constitutionnels au Congo. Les mesures prévues dans l'accord de la Saint-Sylvestre de 2016 pour réduire les tensions et ouvrir l'espace démocratique doivent de toute urgence être mises en œuvre. Les ministres soulignent qu'une volonté politique est nécessaire pour organiser des élections correctes. Ils rappellent que la Belgique est disposée à contribuer à des élections équitables et transparentes

Les besoins humanitaires croissants et le changement de la situation politique imposent une révision fondamentale de notre coopération. Concrètement, il a été décidé de mettre fin à une série d'interventions qui devaient être mises en œuvre directement par les autorités congolaises. Cela concerne des interventions pour un montant total de 25 millions d'euros qui n'ont pas encore été signées ou qui ont déjà été temporairement suspendues. La Belgique souhaite cependant renforcer sa solidarité à l'égard de la population congolaise et affectera, pour cette raison, les moyens libérés au profit de l'aide humanitaire et d'autres initiatives répondant aux besoins les plus pressants de la population.

L'aide humanitaire à la RDC se trouvera de cette manière augmentée à 25 millions d'euros. En parallèle, davantage de coopération avec des organisations non-gouvernementales sera recherchée. Enabel, la nouvelle agence belge de développement, recevra également la mission de soutenir des organisations de la société civile congolaise sur le plan des droits de l'homme et des libertés politiques. Enfin, un nouveau programme bilatéral de coopération avec les autorités congolaises ne pourra être conclu qu'après l'organisation d'élections crédibles, sur base des principes de bonne gouvernance.

La Belgique demeure un partenaire engagé de la République démocratique du Congo. Bien que cela ne soit pas toujours évident, la Belgique reste en contact avec toutes les parties : la majorité, l'opposition et la société civile. Les ministres placeront le Congo sur l'agenda international européen, aussi pour demander de l'attention aux besoins humanitaires de la population. Ils continueront à se concerter avec les partenaires internationaux et les pays de la région.